



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE (COUPES ET CHAMPIONNATS)

Réunion du : **21 JANVIER 2026**
à : **10H00 (par consultation électronique)**

Président de séance : **M. PREVOT David**

Présents : **Mrs BUFFA Jean-Michel, EL BARDAOUI Farid, PIGEARD Didier, PREVOT David et SOUKOUNA Diafara**

Assiste : **M. SEIGNEURET Vincent**

Approbation du Procès-verbal du 13/01/2026

Aucune remarque n'étant formulée, le Procès-verbal est validé.

FEUILLE DE MATCH PAPIER

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de dysfonctionnement de la FMI, la feuille de match « papier » est à faire en utilisant une feuille de match vierge qui est présente sur le site du District (cf lien ci-dessous) :

➤ [Feuille de match papier](#)

Il est également rappelé qu'un rapport de non-utilisation de la FMI doit être transmis en même temps que la feuille de match papier (cf lien ci-dessous) :

➤ [Rapport de non-utilisation de la tablette](#)

DU 18 JANVIER 2026

SENIORS F à 8

LUCÉ OUEST (1) / CHÂTEAUNEUF EN THYMERAIS (1)

La Commission :

Vu les pièces versées au dossier,

Jugeant sur le fond et en première instance,

Considérant la feuille de match papier transmise par mail au District le 19/01/2026,

Considérant le rapport de non-utilisation transmis,

Enregistre le résultat du match

LUCÉ OUEST (1) : 6 buts, 3 points

CHÂTEAUNEUF EN THYMERAIS (1) : 0 but, 0 point

DÉCLARATIONS DE TOURNOIS

➤ **THIRON-GARD AIS**

Demande d'homologation de leurs tournois Futsal du Vendredi 13 Février (Catégorie Seniors) et Samedi 14 Février 2026 (Catégories U11, U13 et U15)

Considérant les documents fournis (affiche, règlement), la commission donne son autorisation pour l'organisation de cette manifestation.

➤ **LUISANT**

Demande d'homologation de leurs tournois Futsal des 21 et 22 Février 2026

Considérant le document modifié pour la catégorie U7 (règlement), la commission donne son autorisation pour l'organisation de cette manifestation sur la catégorie U7.

REPORTS DE MATCHS

Suite aux Arrêtés Municipaux du 17 et 18 Janvier

Vétérans 1^{ère} Division :

Dreux A. Port (1) / Amilly (1)

→ Replacé le Dimanche 1^{er} Mars

*En cas de qualification de Dreux A. Port en Coupe d'Eure-et-Loir le 1^{er} Février, ce match sera décalé à une date ultérieure

D3 Poule A :

Brezolles (2) / AS Oriels (1)

→ Replacé le Samedi 28 Février

D3 Poule C :

Marboué (1) / Arrou (1)

→ Replacé le Dimanche 1^{er} Mars

D4 Poule A :

Chérisy (2) / La Ferté Vidame (2)

→ Replacé le Dimanche 1^{er} Mars

Coupe d'Eure-et-Loir Seniors :

Courville (1) / Brou (1)

→ Replacé le Dimanche 15 Février

*Le match D2 Poule B : FC Beauvoir (1) / Brou (1) du 15 Février est avancé au Dimanche 1^{er} Février

Coupe des Réserves :

Sours (2) / Châteaudun (2)

→ Replacé le Dimanche 1^{er} Février

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel auprès du Bureau du Comité de Direction dans les conditions de forme et de délai prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

David PREVOT

Le Président

Vincent SEIGNEURET

Le Secrétaire de séance